

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-389-1929 Congé

n° 57-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

9 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer en France est accordé à M. Banabila, commis dit cadre local des postes et télégraphes, qui complera le 5 mai 1929 deux ans et sept mois de service ininterrompu dans la colonie.